MAIRIE DE BREUIL-BOIS-ROBERT Rue de la Libération 78930 BREUIL-BOIS-ROBERT Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le 1 7 NOV. 2023



ID: 078-217801042-20231114-DEL\_23\_11\_31-DE

N° 23-11-31

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze novembre, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 novembre 2023.

Nombre de conseillers :

En exercice: 11
Présents: 9
Votants: 10

**PRÉSENTS**: M.M. MOISAN (Maire), DELAVAUD, FORTIN, KERJEAN, MANIANGA-KEYET, ROUXEL.

Mmes DESPINS, JACQUENET, VOLLAND.

**EXCUSÉ**: M. DA SILVA (pouvoir à Mme JACQUENET).

**ABSENTE**: Mme FOURNET.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MANIANGA-KEYET.

<u>OBJET</u>: Désignation d'un référent PLHi

Le Programme Local de l'Habitat intercommunal (PLHi) est un document stratégique définissant la politique locale de l'habitat pour 6 ans. Il est obligatoire pour les communautés urbaines et est validé par l'État après avis des communes.

Considérant la procédure d'élaboration d'un nouveau Programme Local de l'Habitat intercommunal par la Communauté Urbaine GPS&O,

Considérant que les communes seront étroitement associées à l'élaboration de ce nouveau PLHi via la mise en place de groupes territoriaux et leur participation au comité local de l'habitat,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, désigne M. Maurice DELAVAUD en tant qu'élu référent de la commune au PLHi.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme. En Mairie, le 17 novembre 2023.

Le Maire, Bernard MOISAN